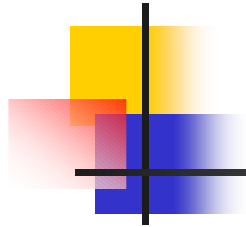


Réseau ALMA 2007

Évaluation quantitative de l'activité "maltraitance"



DONNEES STATISTIQUES

Réseau ALMA 2007

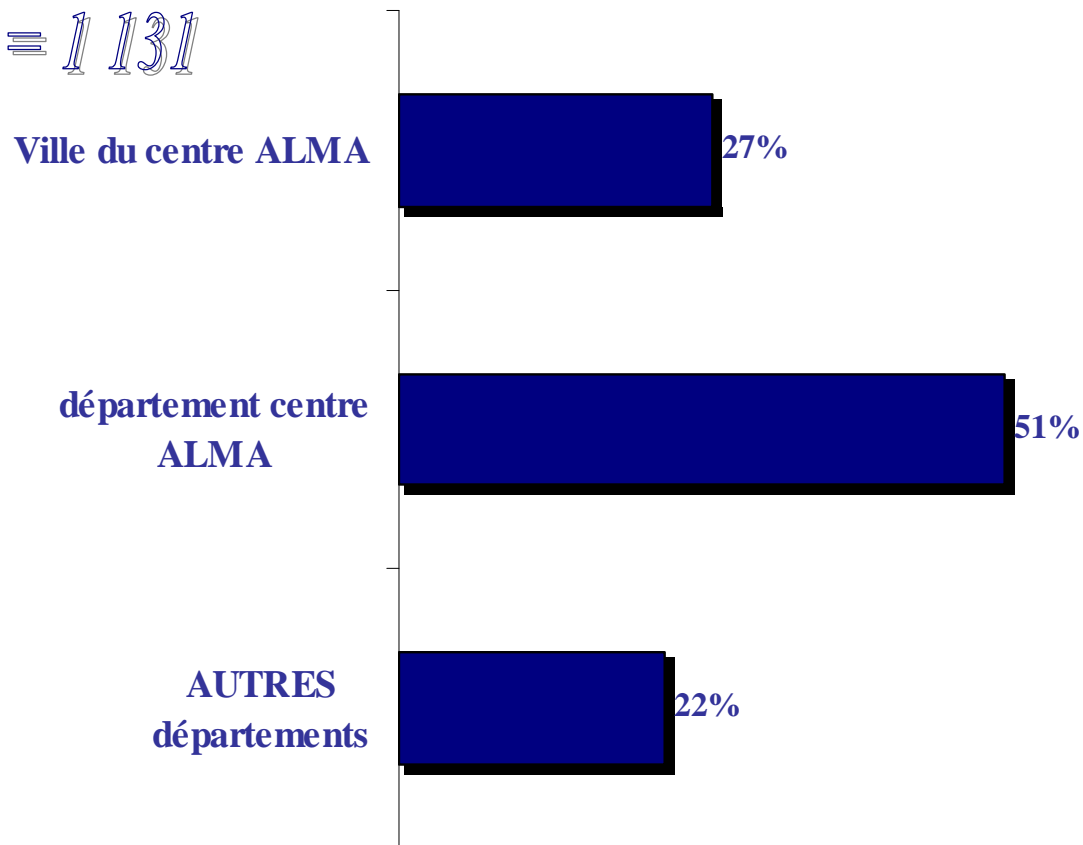
DOSSIERS

DOMICILE

Dossiers DOMICILE

Département d'origine des appelants

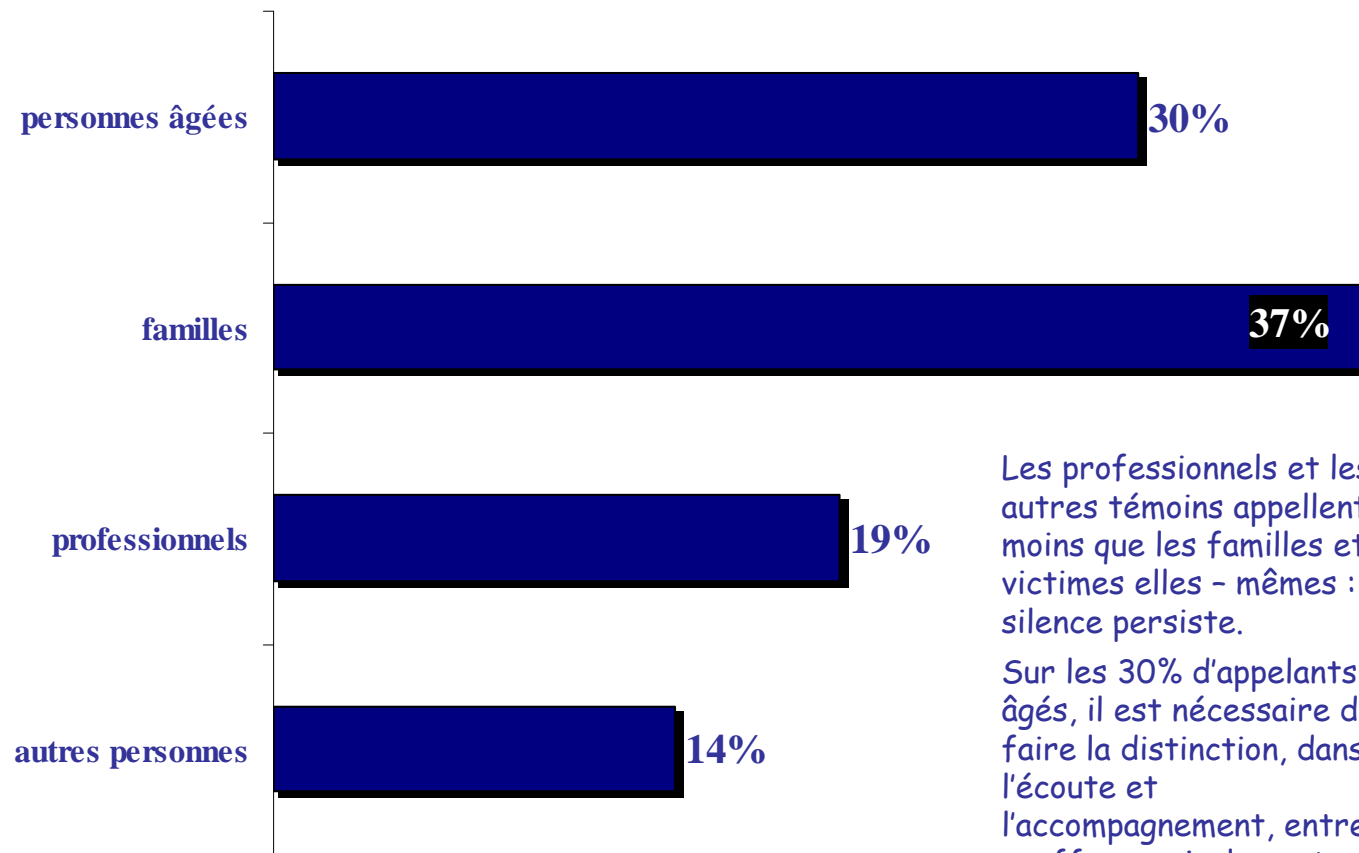
n = 1 131



La connaissance des centres ALMA s'étend désormais au-delà de la ville capitale des départements. 78% des appels viennent du département du centre. 22% d'appels provenant d'autres départements souvent limitrophes. Les traitements de dossier sur ces départements encouragent la création de nouveaux centres téléphoniques ALMA.

Dossiers DOMICILE QUI appelle ALMA ?

n = 1 326



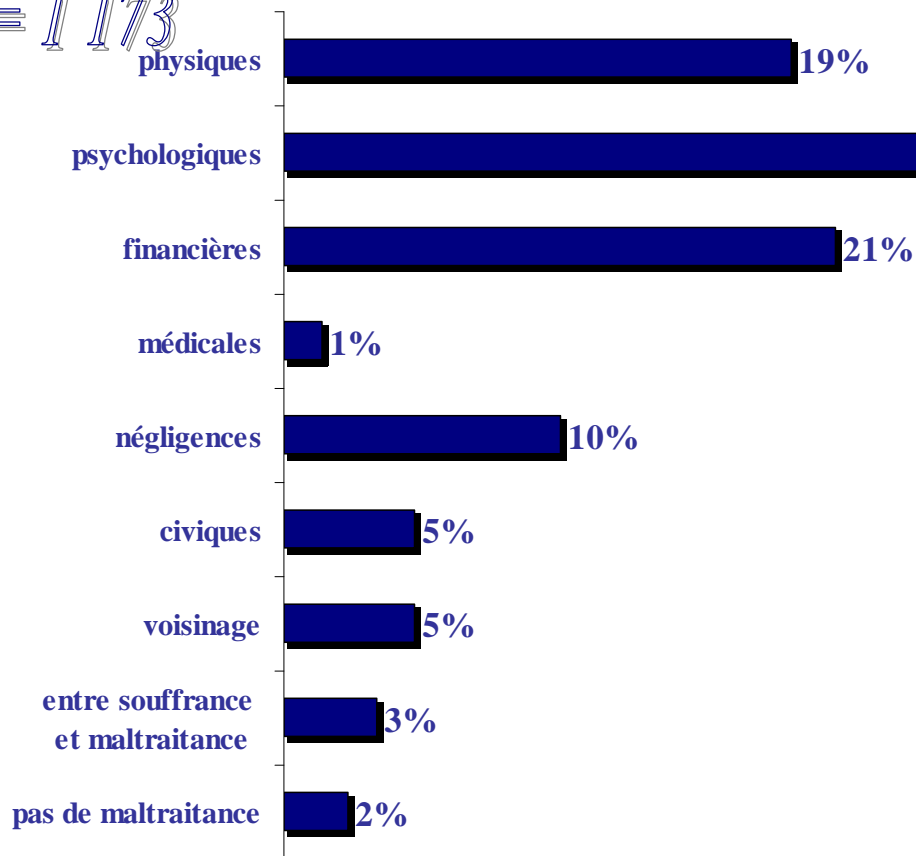
Les professionnels et les autres témoins appellent moins que les familles et les victimes elles - mêmes : le silence persiste.

Sur les 30% d'appelants âgés, il est nécessaire de faire la distinction, dans l'écoute et l'accompagnement, entre souffrance, isolement et maltraitances.

Dossiers DOMICILE

phase 1 : écoutants - repérage des catégories PRINCIPALES de maltraitance (les plus graves)

n = 1 173

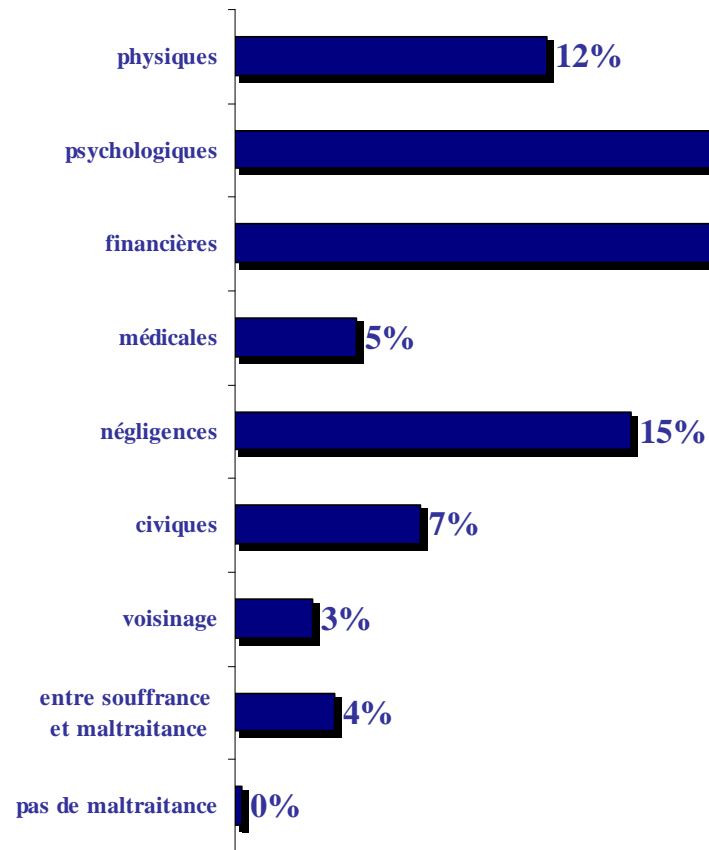


Comparée à l'expérience professionnelle, il y a sous estimation des négligences. C'est normal, pour dire qu'il y a négligence, il faut d'abord avoir une idée de ce qu'il faut faire. Les écoutants sont, par une écoute approfondie appropriée, à la recherche de dangers immédiats, donc de maltraitements considérés comme plus graves pour les personnes victimes.

Dossiers DOMICILE

phase 1 : écoutants - repérage des catégories ASSOCIEES de maltraitance

$n = 857$

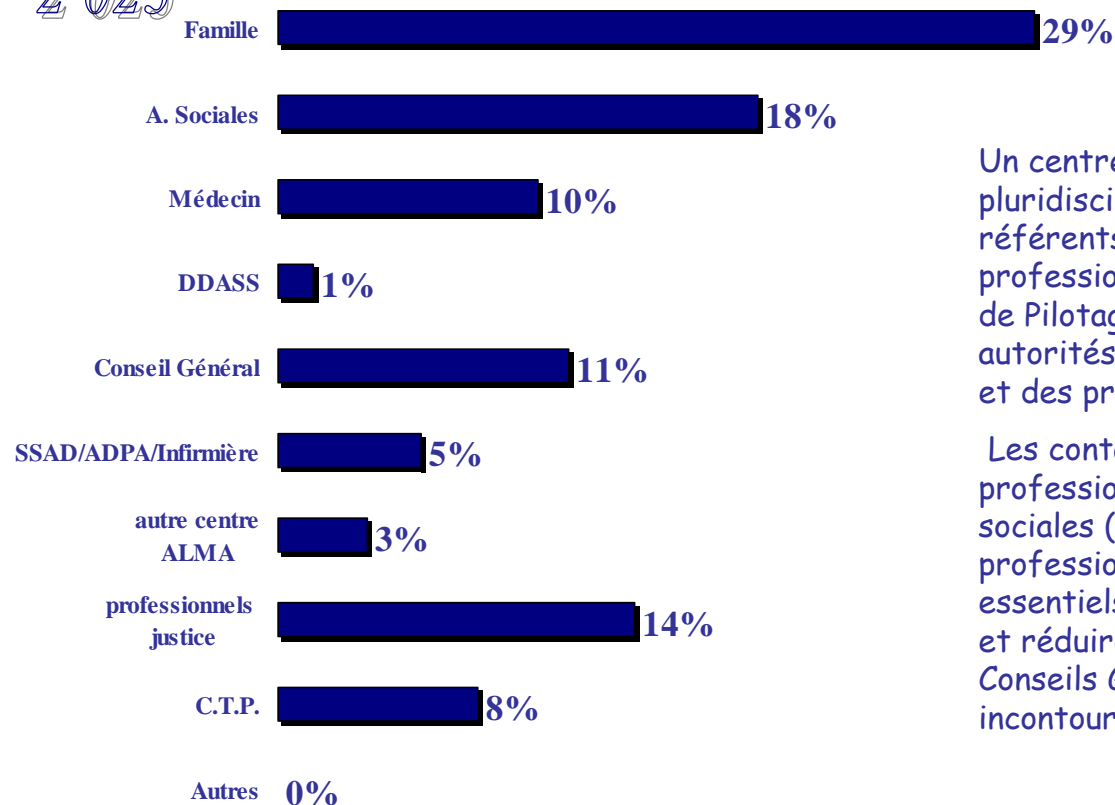


Les écoutants repèrent d'une part (tableau précédent) une catégorie principale de maltraitance (celle qui semble la plus grave et qu'il faut faire cesser rapidement), d'autre part des catégories associées à la première. On notera que les chiffres varient peu entre ces catégories principales et associées

Dossiers DOMICILE

Phase 2 : Suivi de dossiers - CONTACTS pris par les conseillers-référents

n = 2 023



Un centres ALMA a une équipe pluridisciplinaire de conseillers-référents professionnels ou ex-professionnels et un Comité Technique de Pilotage (représentants des autorités médico-sociales et judiciaires et des professionnels de terrain)

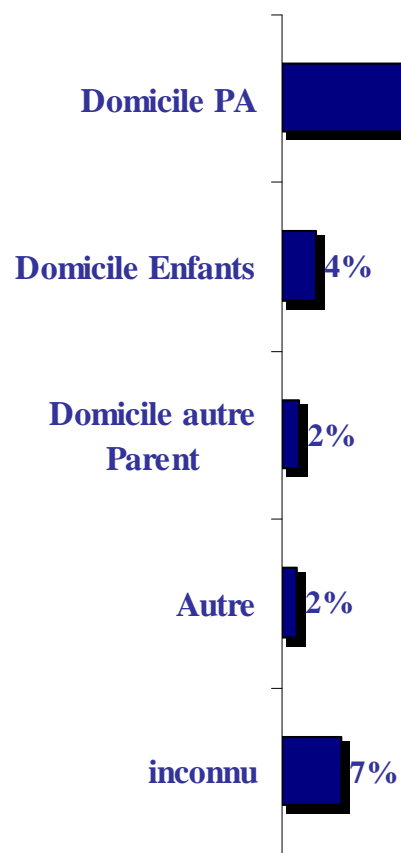
Les contacts par ALMA des professionnels de terrain, assistantes sociales (18%), médecins (10%), professionnels de la justice (14%), sont essentiels pour faire sortir du silence et réduire les maltraitances. Les Conseils Généraux sont des partenaires incontournables.

Dossiers DOMICILE

phase 3 : évaluation des dossiers

lieu où maltraitances et négligences s'exercent

n = 1 202

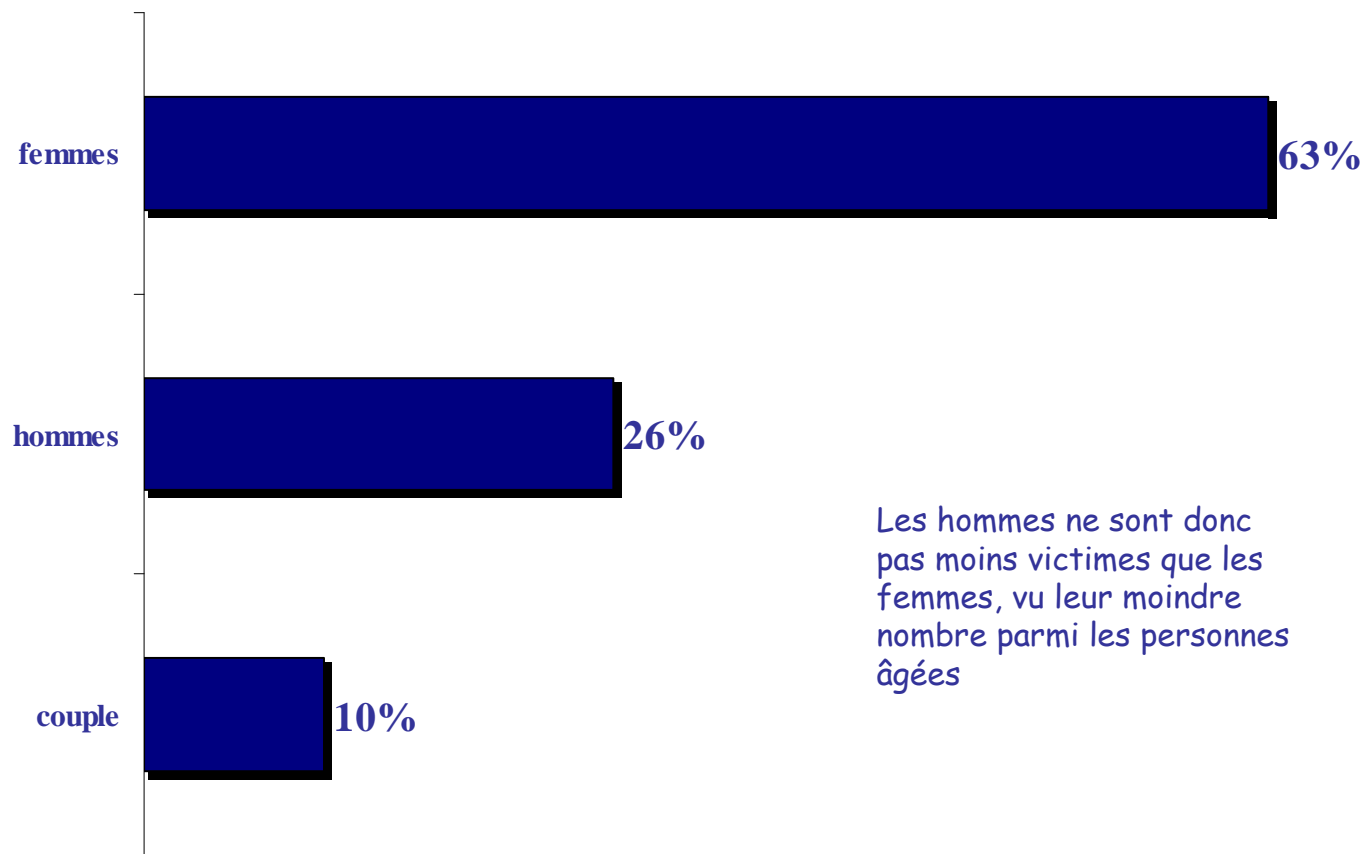


86% des personnes âgées subissant maltraitances et négligences vivent dans leur domicile. Il est important cependant de mettre en parallèle la cohabitation d'enfants et/ou petits-enfants ; fait qui n'est plus si anodin aujourd'hui.

Est ce qu'habiter au domicile d'un de ses enfants 4% est un risque supplémentaire ?

Dossiers DOMICILE
phase 3 : évaluation des dossiers
Genre des personnes dites "victimes"

n = 1 242



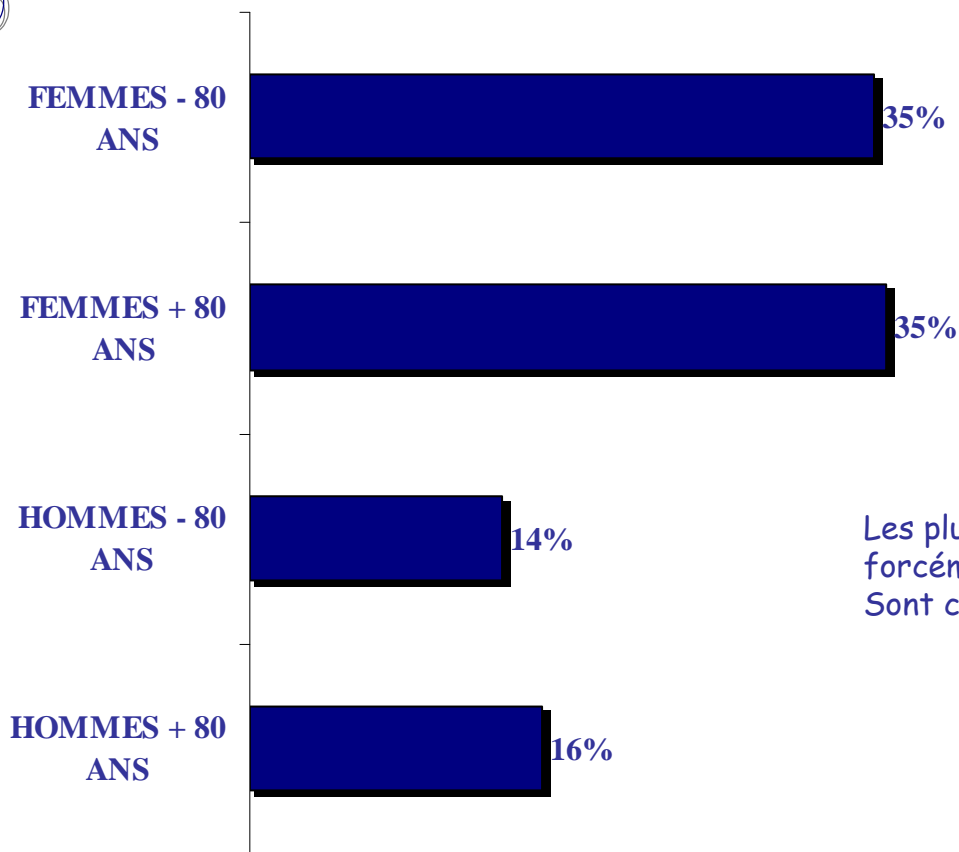
Les hommes ne sont donc pas moins victimes que les femmes, vu leur moindre nombre parmi les personnes âgées

Dossiers DOMICILE

phase 3 : évaluation des dossiers

Genre et Âge des personnes dites "victimes"

n = 1 145



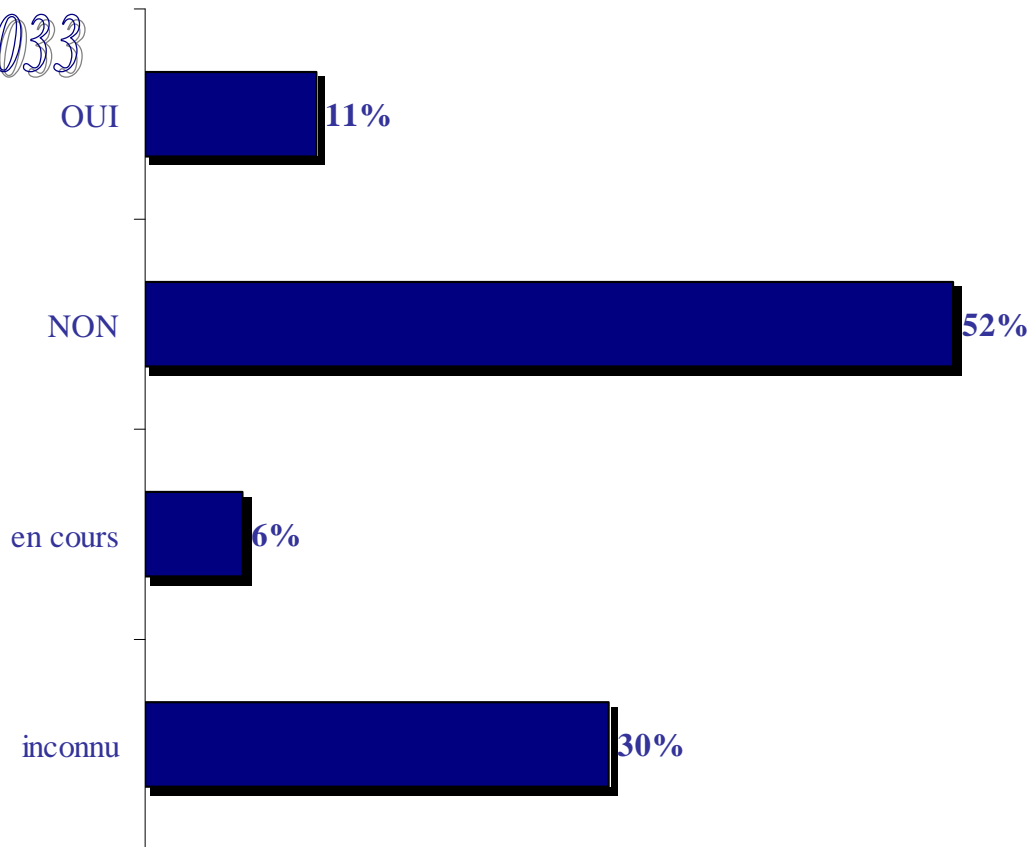
Les plus âgés ne sont pas forcément les plus victimes.
Sont ce les plus handicapés ?

Dossiers DOMICILE

phase 3 : évaluation des dossiers

Protection juridique des personnes dites "victimes"

$n = 1\ 033$



Dans les 1 033 dossiers, 52% des victimes ne sont pas sous protection judiciaire.

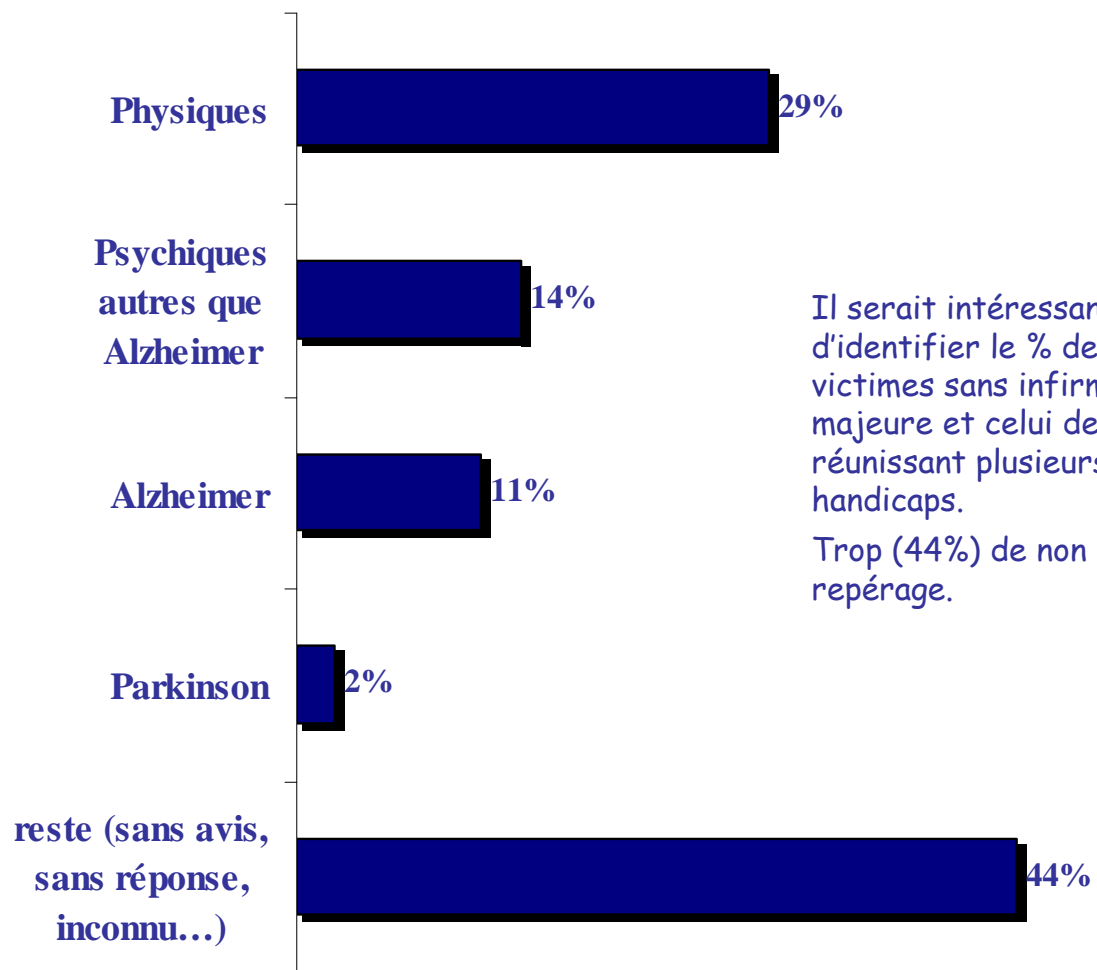
Il serait utile de connaître, dans les 11% de curatelle et tutelle l'origine des demandes et la proximité familiale ou associative des curateurs et tuteurs.

Dossiers DOMICILE

phase 3 : évaluation des dossiers

Maladies handicapantes et autres handicaps des personnes dites "victimes"

$n = 1\ 293$



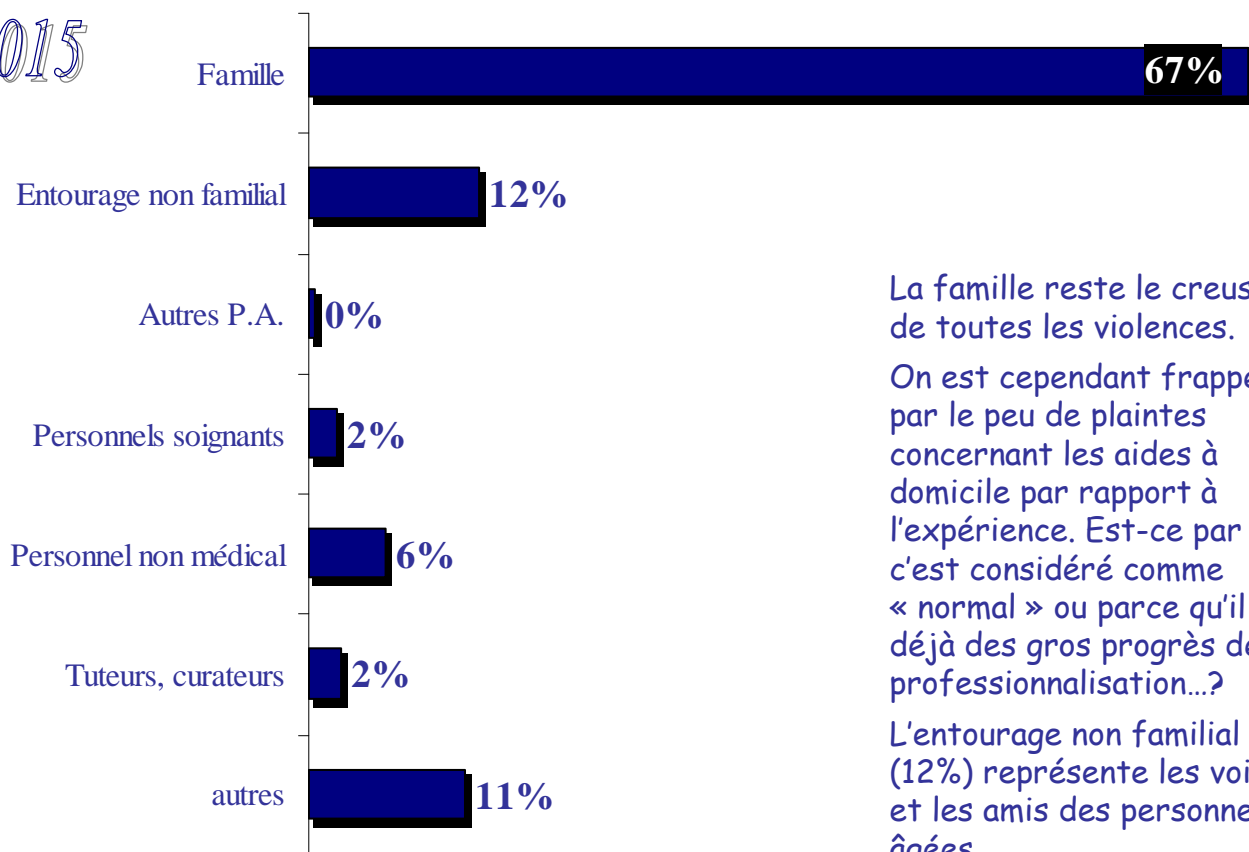
Il serait intéressant d'identifier le % des victimes sans infirmité majeure et celui de celles réunissant plusieurs handicaps.
Trop (44%) de non repérage.

Dossiers DOMICILE

phase 3 : évaluation des dossiers

Auteurs présumés de maltraitances et négligences

n = 1 015



La famille reste le creuset de toutes les violences.

On est cependant frappé par le peu de plaintes concernant les aides à domicile par rapport à l'expérience. Est-ce parce que c'est considéré comme « normal » ou parce qu'il y a déjà des gros progrès de professionnalisation...?

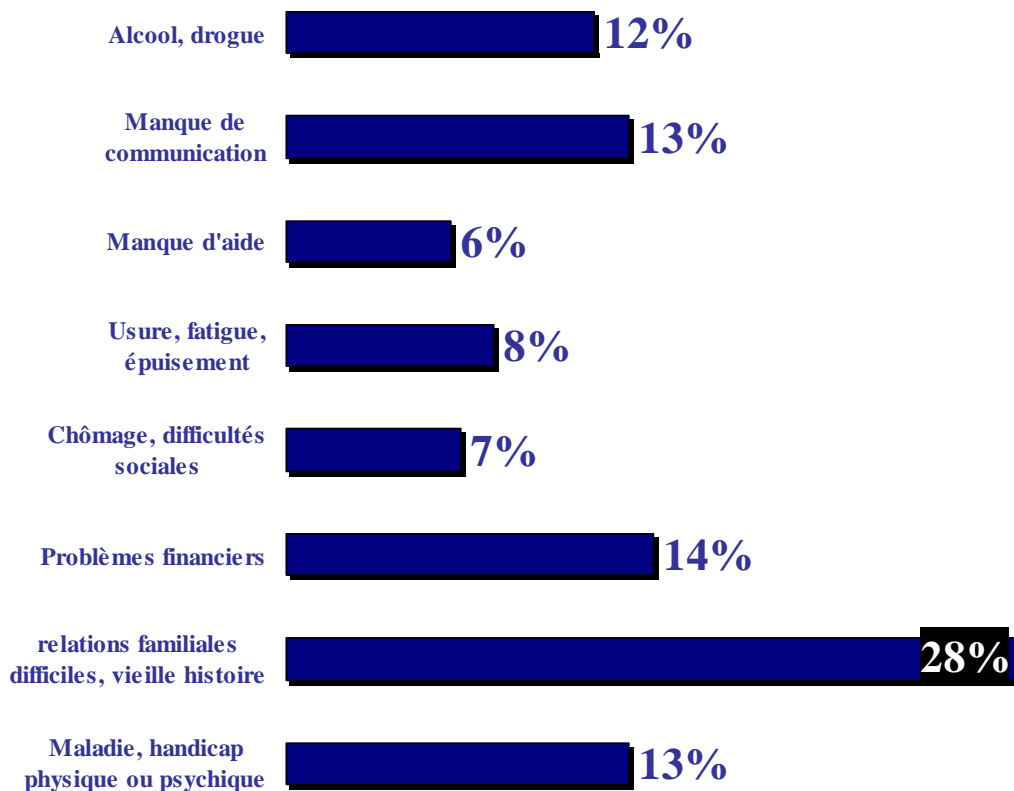
L'entourage non familial (12%) représente les voisins et les amis des personnes âgées.

Dossiers DOMICILE

phase 3 : évaluation des dossiers

éléments favorisant maltraitements et négligences

$n = 864$



Les facteurs de risque de maltraitements et négligences se rapportent essentiellement aux relations familiales compliquées (28%) qui s'exacerbent lors de l'installation de dépendances financières, (14% et 7%), physiques, psychiques (13%), médicamenteuse, alcoolique (12%). Ces dépendances induisent aussi l'épuisement de l'entourage (8%).

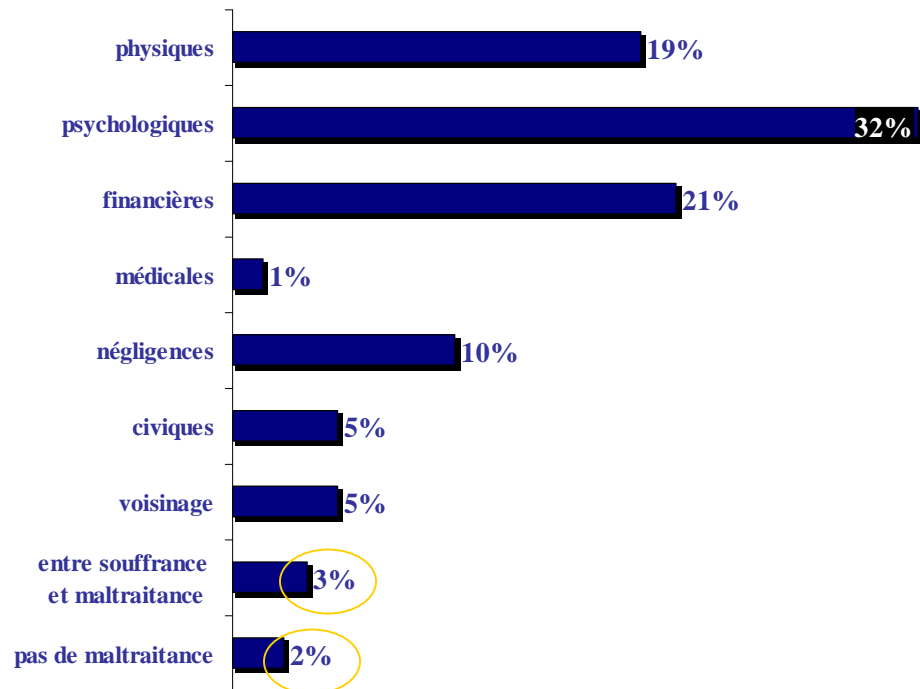
Le manque de communication (13%) peut être réduit grâce au réseau d'aide de proximité sollicité par les centres ALMA.

Dossiers DOMICILE

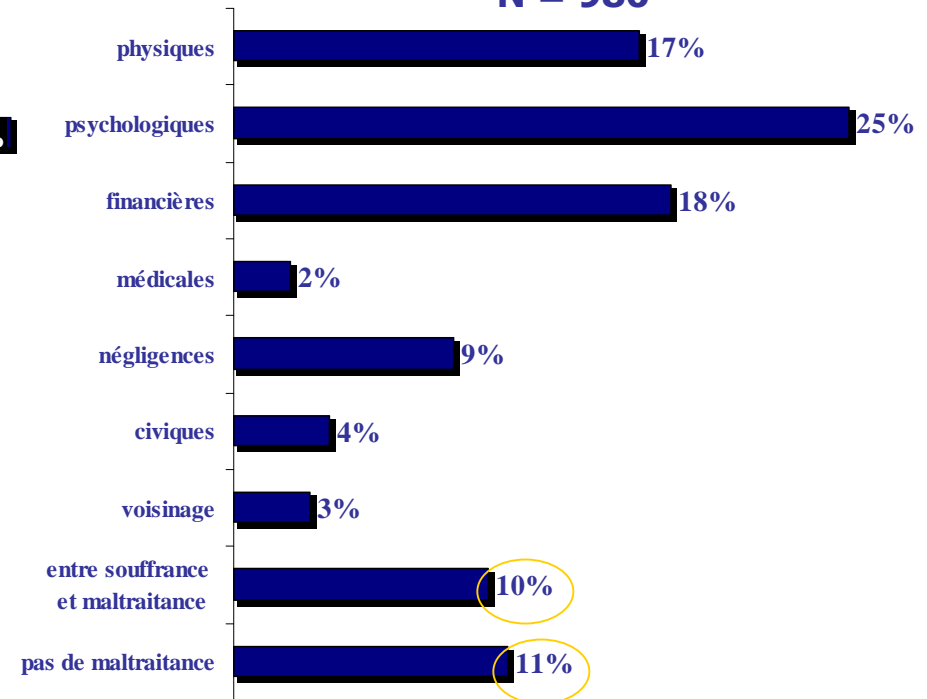
phase 3 : évaluation des dossiers

Ajustement des catégories PRINCIPALES de maltraitance repérage AVANT et APRES évaluation des dossiers

Évaluation par les écoutants
AVANT traitement des dossiers
n = 1 173



Évaluation par les conseillers référents
APRES traitement des dossiers
N = 986



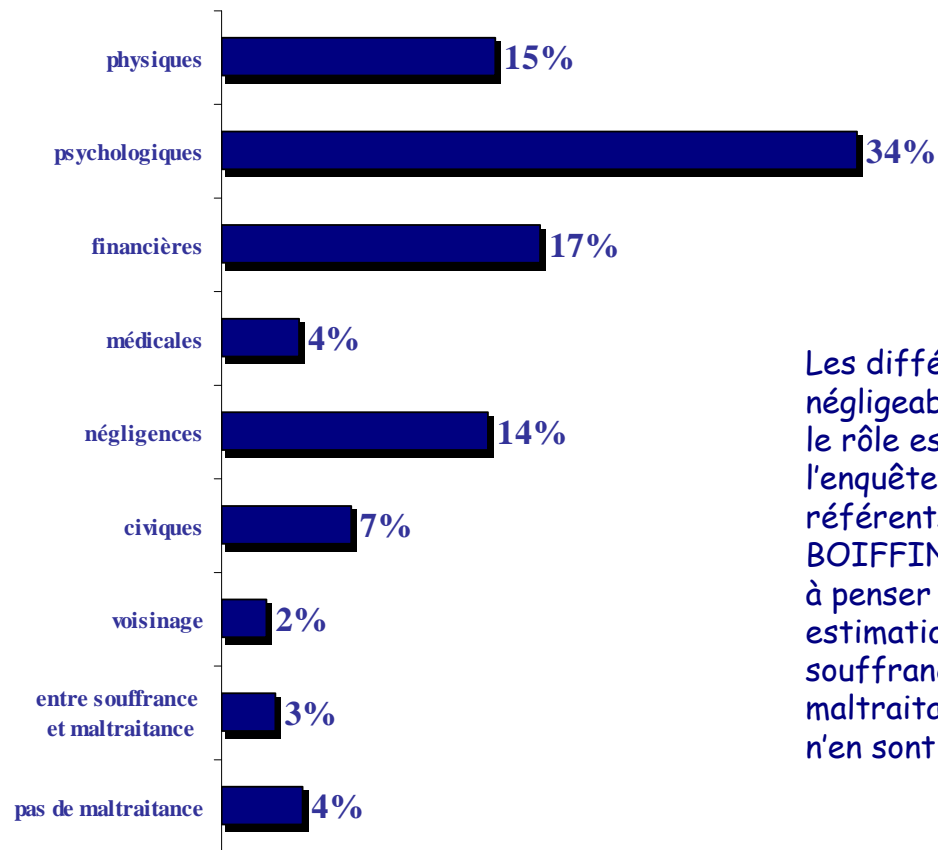
Entre le repérage des écoutants et l'évaluation des conseillers/référents, les différences dans les catégories principales sont minces. Cependant, après enquêtes téléphoniques, vérifications et sollicitations des professionnels médico-sociaux, ce qui était considéré comme 'maltraitements' par les écoutants est évalué comme 'entre souffrance et maltraitance' (souffrances psychiques et psychologiques) et 'pas de maltraitance' après l'analyse des dossiers par les conseillers/référents.

Dossiers DOMICILE

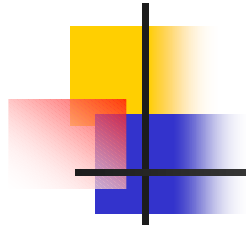
phase 3 : évaluation des dossiers

Ajustement des catégories ASSOCIEES de maltraitance
repérage AVANT et APRES évaluation des dossiers

$n = 627$



Les différences non négligeables montrent bien le rôle essentiel de l'enquête menée par les référents. Les travaux de BOIFFIN et BECK laissent à penser qu'il y a sous estimation des situations de souffrance sans maltraitance avérée - qui n'en sont pas moins à traiter



DONNEES STATISTIQUES

Réseau ALMA 2007

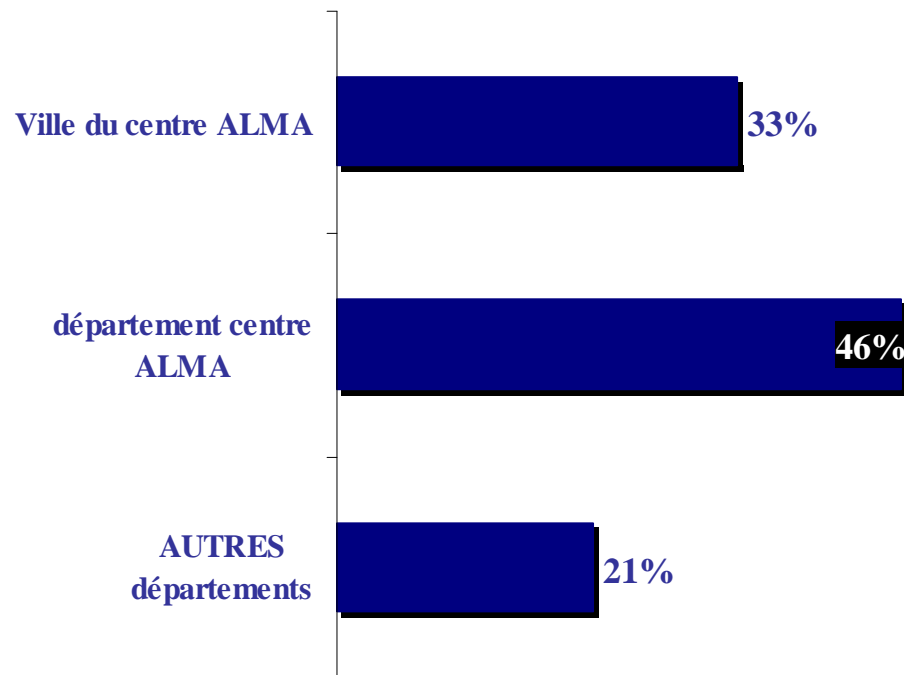
DOSSIERS

INSTITUTION

Dossiers INSTITUTION

phase 1 : écoutants - origine des appels

$n = 690$



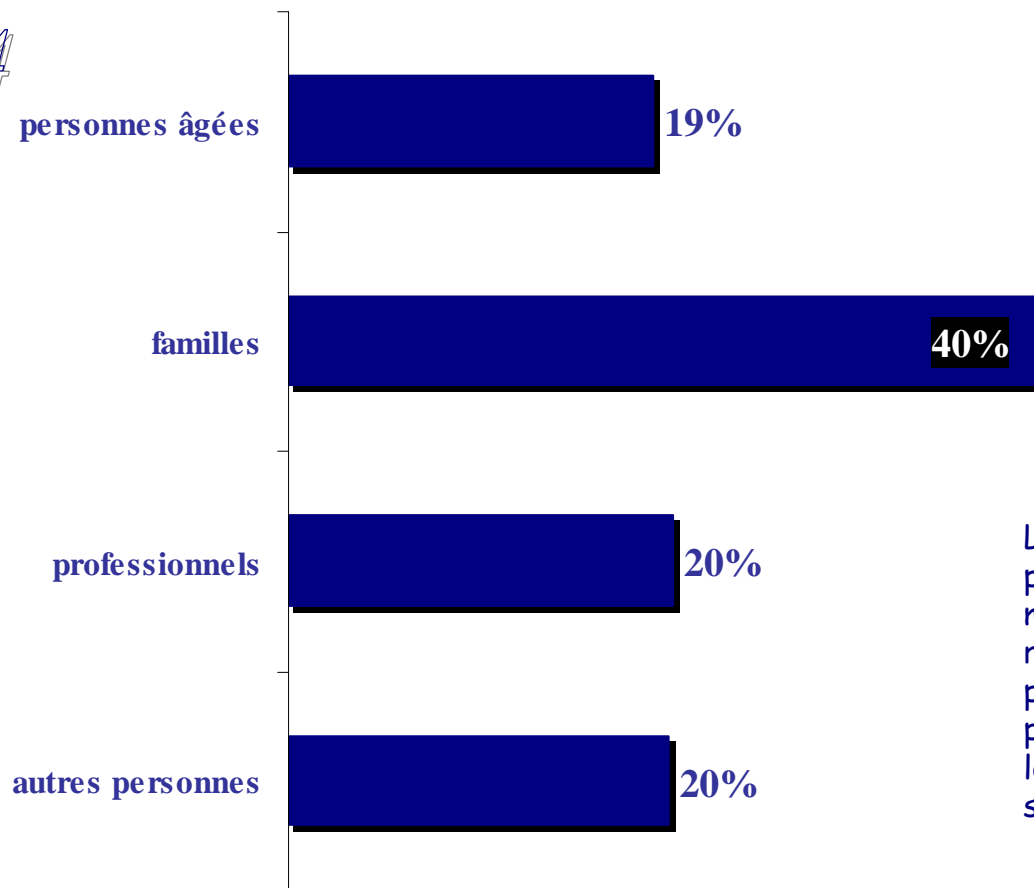
79% des appels touchent directement le départements des centres ALMA. Les campagnes locales de communication portent leurs fruits.

21% des appels viennent d'autres départements qui sont eux-mêmes sollicités par les centres ALMA pour le traitement des dossiers. Le repérage des professionnels médico-sociaux encourage la création de nouveaux centres.

Dossiers INSTITUTION

phase 1 : écoutants - QUI appelle ALMA ?

n = 714

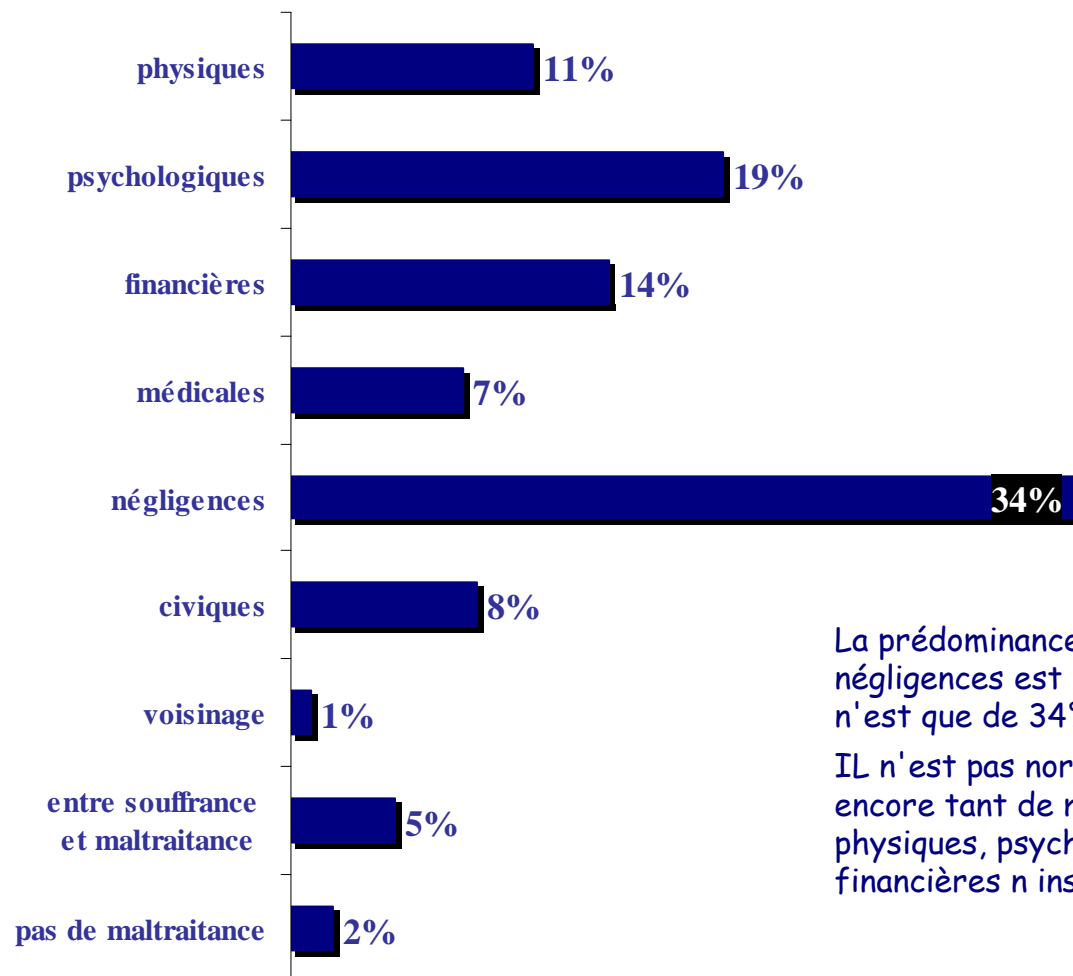


Le pourcentage d'appels des personnes âgées elles-mêmes ou des personnels reste important. Le pourcentage venant des professionnels témoins est loin d'être négligeable, un sur cinq.

Dossiers INSTITUTION

phase 1 : écoutants - repérage des catégories PRINCIPALES de maltraitance (les plus graves)

$n = 484$



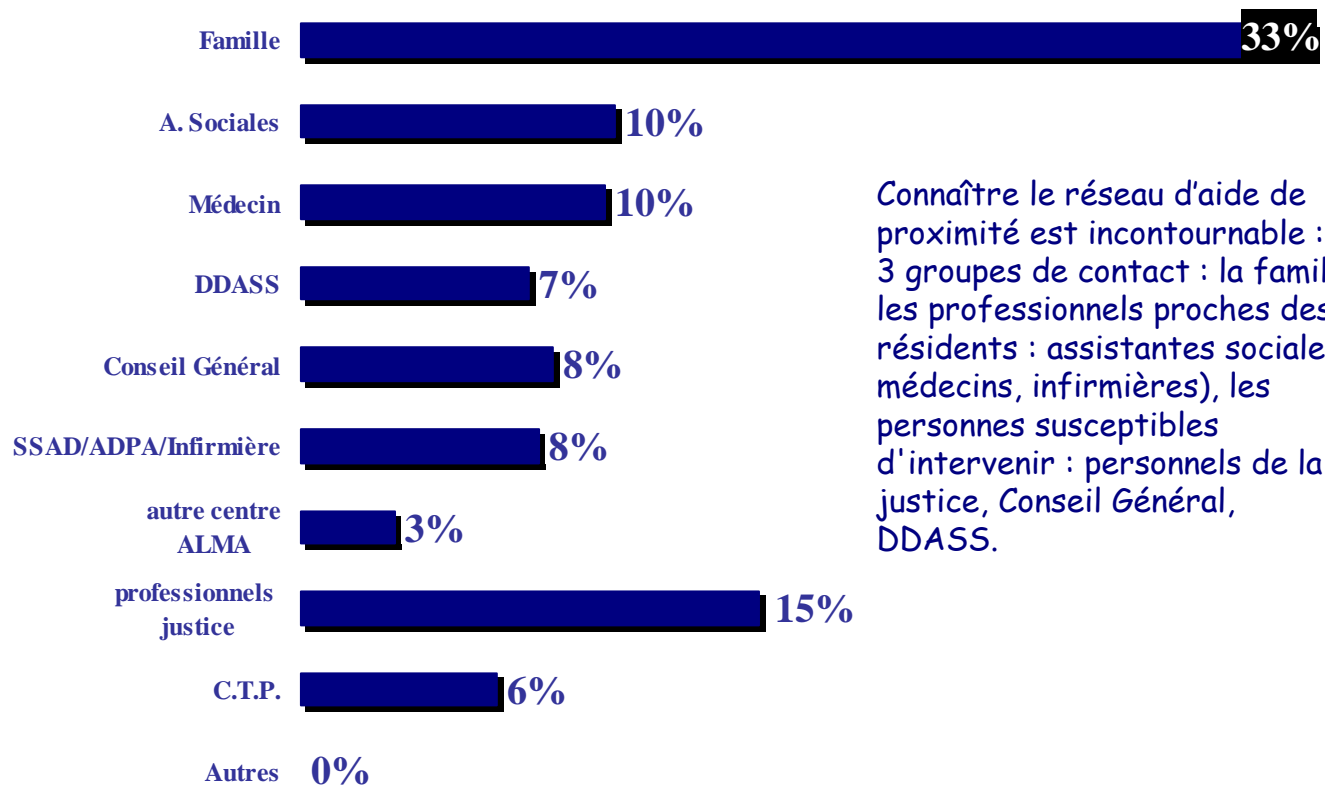
La prédominance des négligences est logique, mais n'est que de 34%.

IL n'est pas normal qu'il y ait encore tant de maltraitements physiques, psychologiques et financiers n institution

Dossiers INSTITUTION

Phase 2 : Suivi de dossiers - CONTACTS pris par les conseillers-référents

$n = 885$



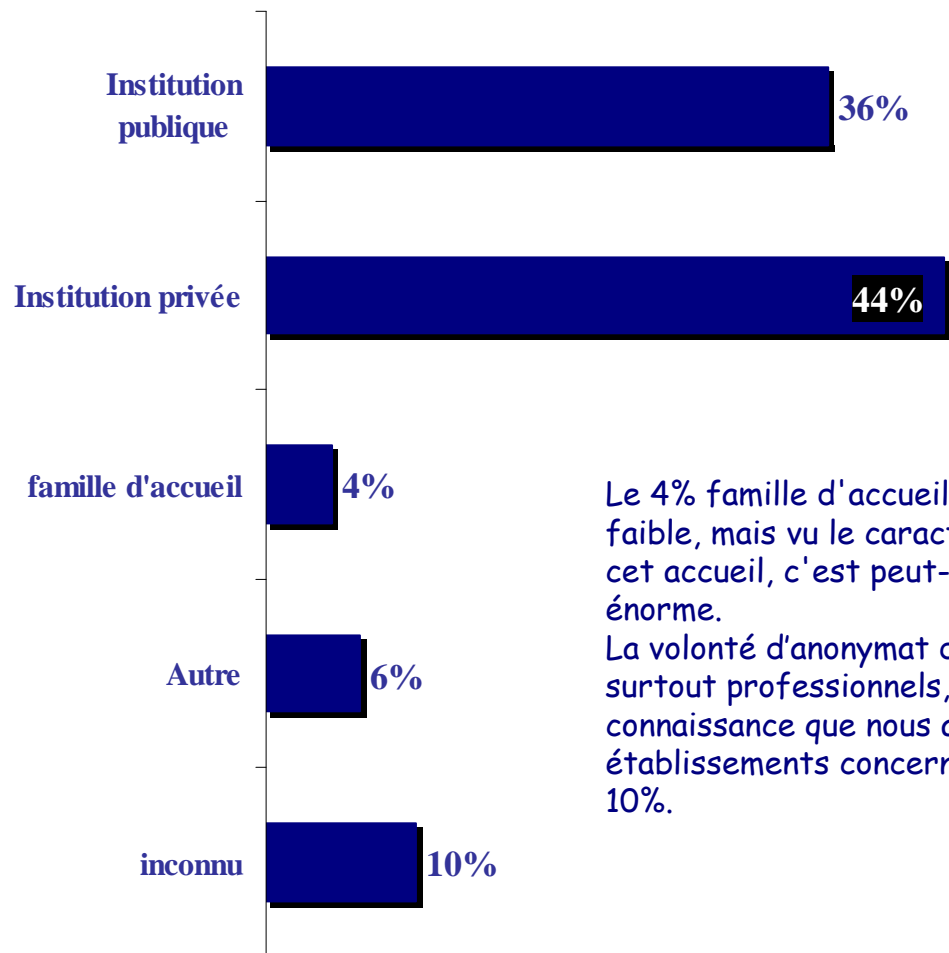
Connaître le réseau d'aide de proximité est incontournable : 3 groupes de contact : la famille, les professionnels proches des résidents : assistantes sociales, médecins, infirmières), les personnes susceptibles d'intervenir : personnels de la justice, Conseil Général, DDASS.

Dossiers INSTITUTION

phase 3 : évaluation des dossiers

lieu où maltraitances et négligences s'exercent

$n = 496$



Le 4% famille d'accueil peut paraître faible, mais vu le caractère marginal de cet accueil, c'est peut-être un chiffre énorme.

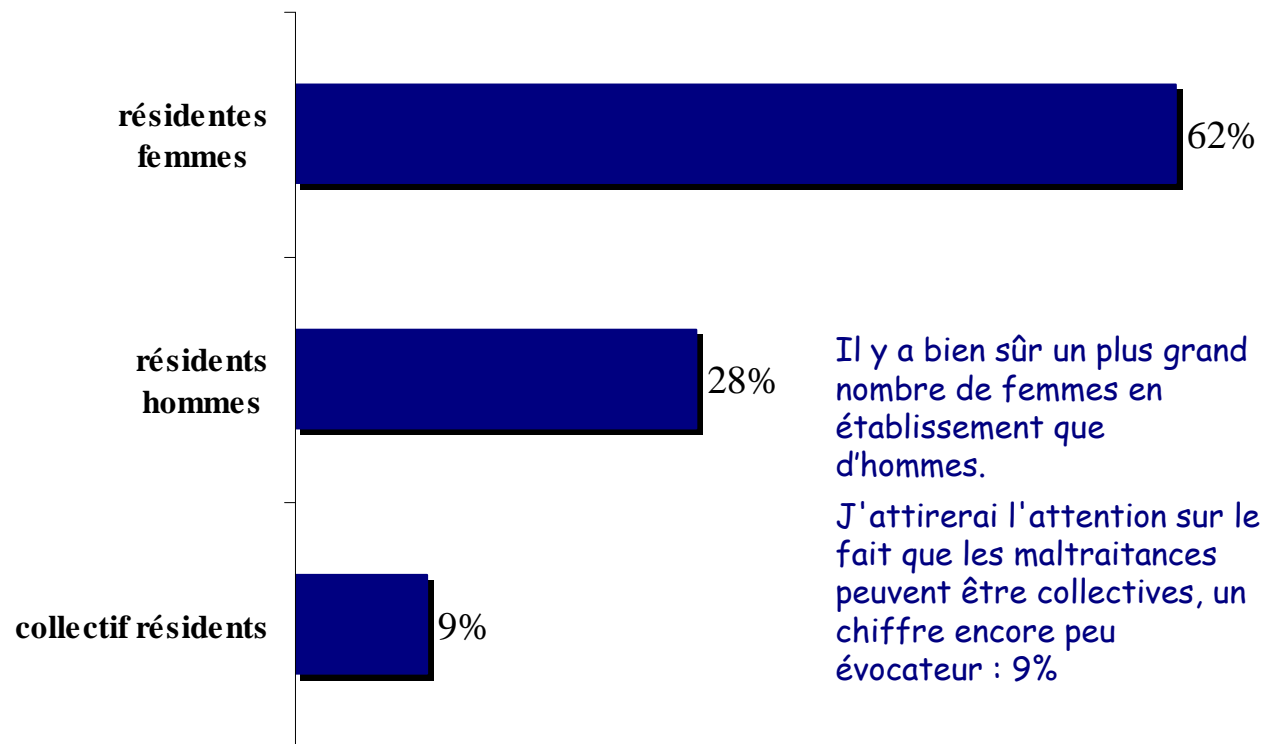
La volonté d'anonymat des appelants, surtout professionnels, réduit la connaissance que nous avons des établissements concernés, 'Inconnu' 10%.

Dossiers INSTITUTION

phase 3 : évaluation des dossiers

Genre des personnes dites "victimes"

n = 507

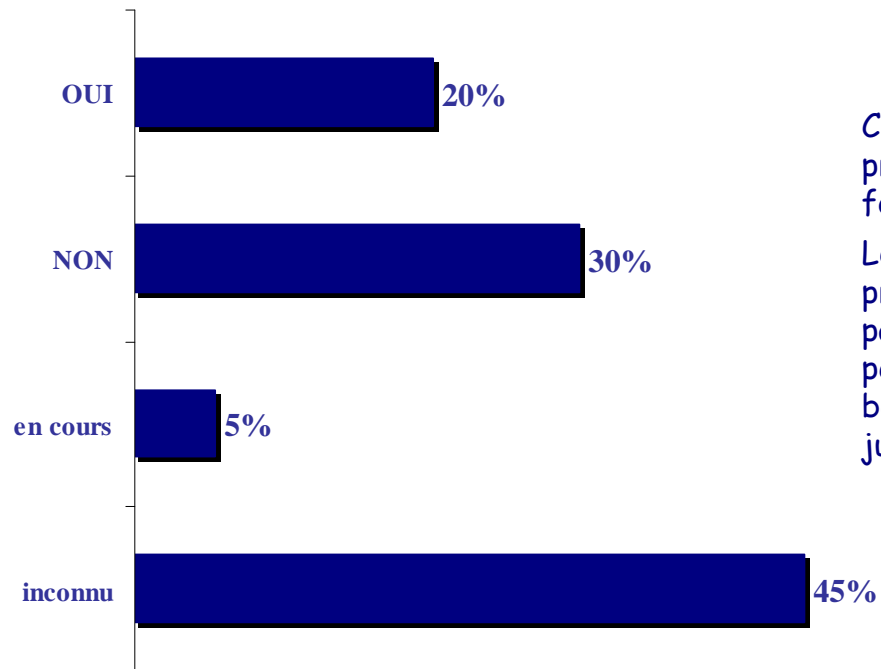


Dossiers INSTITUTION

phase 3 : évaluation des dossiers

406 : Protection juridique des personnes dites "victimes"

$n = 406$



Ces résultats sous-entendent que la protection juridique ne 'protège' pas forcément des maltraitances.

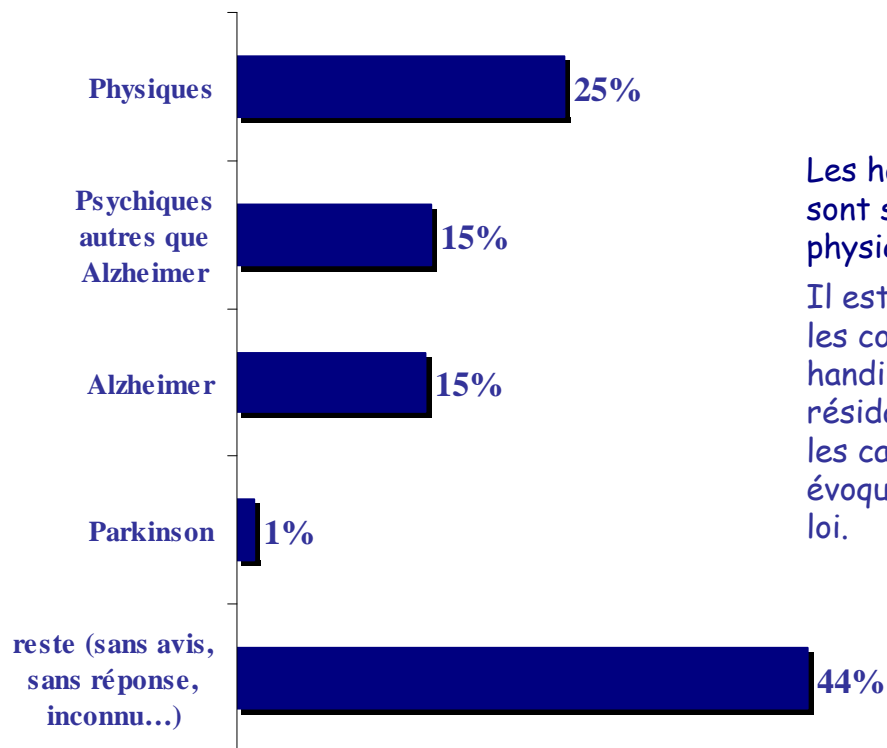
Le pourcentage de personnes sous protection juridique paraît peu élevé par rapport au pourcentage de personnes âgées ayant réellement besoin d'être mis sous protection juridique

Dossiers INSTITUTION

phase 3 : évaluation des dossiers

604 : Maladies handicapantes et autres handicaps des personnes dites "victimes"

n = 604



Les handicaps en institution sont souvent à la fois physiques et psychiques.

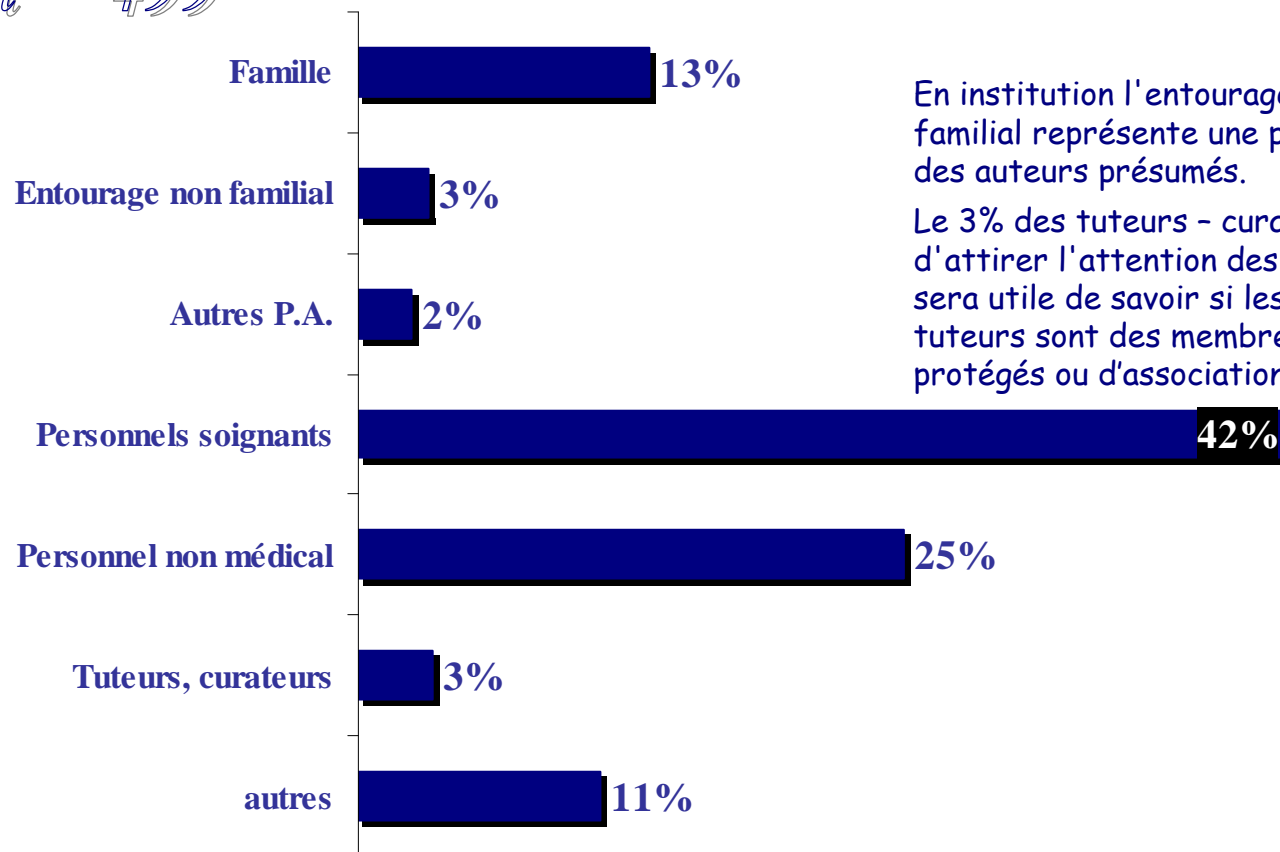
Il est nécessaire d'affiner les connaissances des handicaps et maladies des résidents et de considérer les catégories de handicap évoqués dans les textes de loi.

Dossiers INSTITUTION

phase 3 : évaluation des dossiers

Auteurs présumés de maltraitances et négligences

n = 499



En institution l'entourage familial et non familial représente une part non négligeable des auteurs présumés.

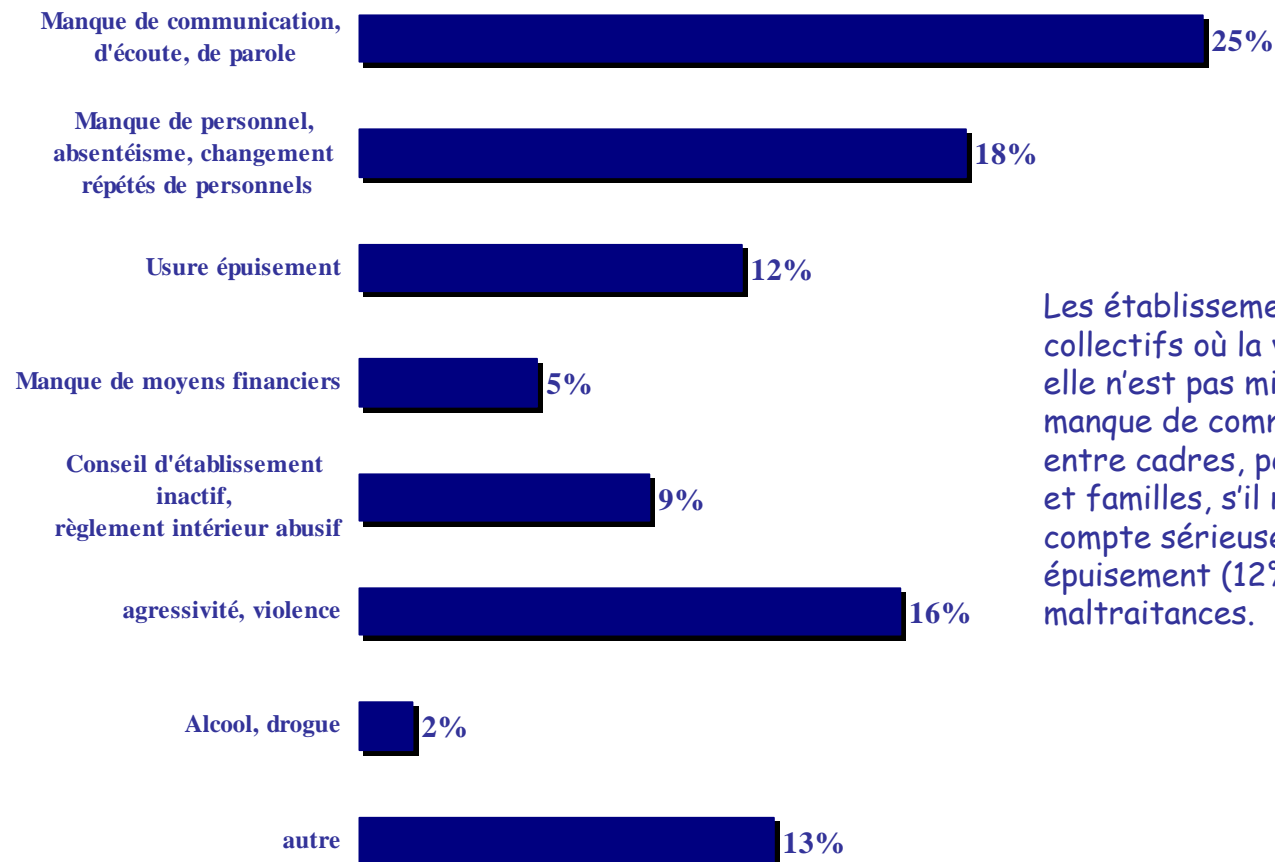
Le 3% des tuteurs - curateurs méritent d'attirer l'attention des pouvoirs publics. Il sera utile de savoir si les curateurs et tuteurs sont des membres de la famille des protégés ou d'associations tutélaires.

Dossiers INSTITUTION

phase 3 : évaluation des dossiers

éléments favorisant maltraitements et négligences

n = 502



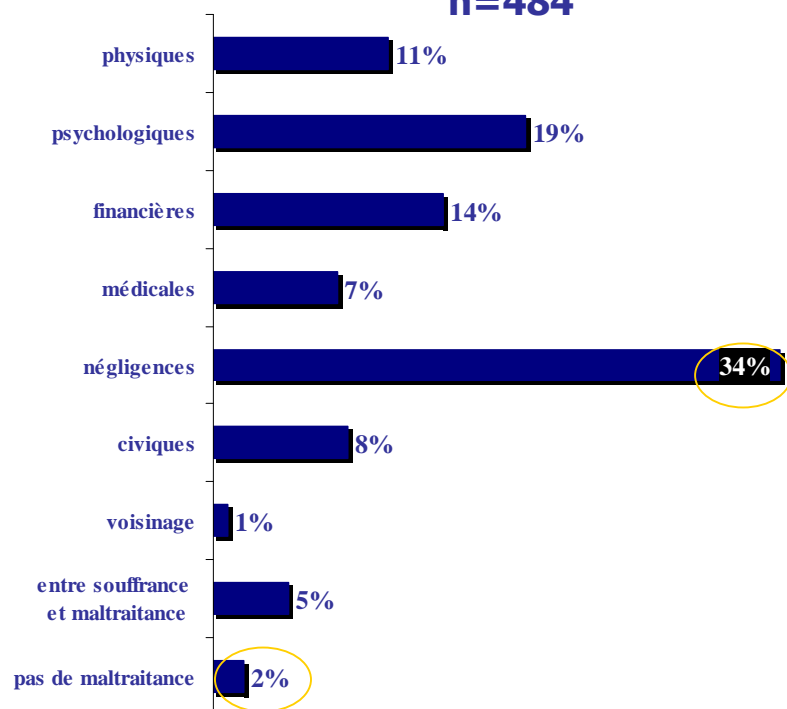
Les établissements sont des milieux collectifs où la violence (16%), si elle n'est pas mise en mots, et où le manque de communication (25%) entre cadres, personnels, résidents et familles, s'il n'est pas pris en compte sérieusement, induisent épuisement (12%), négligences, puis maltraitements.

Dossiers INSTITUTION

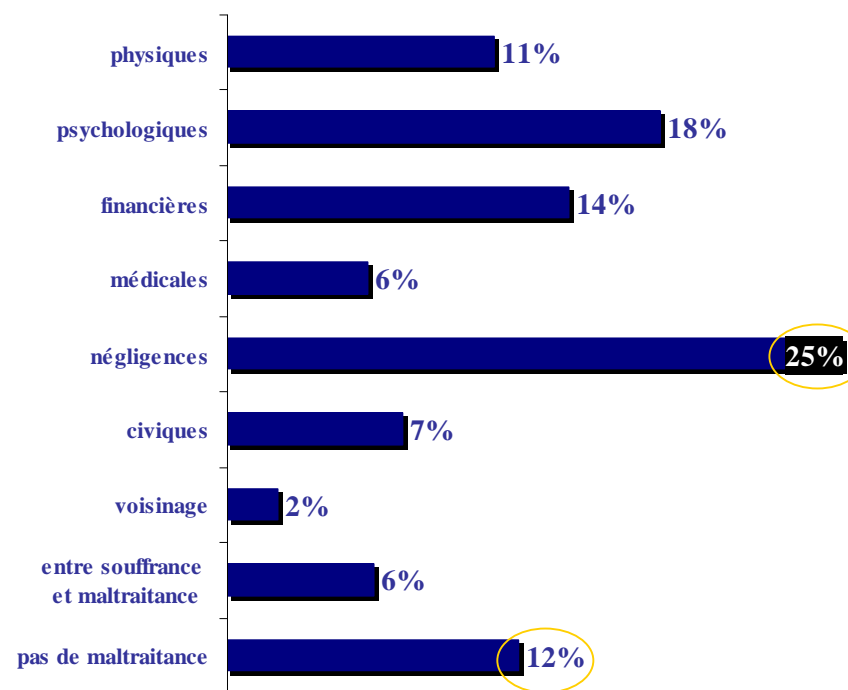
phase 3 : évaluation des dossiers

Ajustement des catégories PRINCIPALES de maltraitance repérage AVANT et APRES évaluation des dossiers

Évaluation par les écoutants
AVANT traitement des dossiers
n=484



Évaluation par les conseillers référents
APRES traitement des dossiers
N = 489



Les écoutants repèrent de mieux en mieux les formes de maltraitance. Les enquêtes des conseillers/référents prouvent la nécessité de vérifier la véracité des faits décrits aux écoutants. Dans 12% des dossiers, l'évaluation repère qu'il n'y avait PAS de maltraitance. Par ailleurs, les écoutants repèrent des négligences dans 34% des situations, tandis que les conseillers/référents réévaluent ce taux à la baisse à 25%



Quelques commentaires par le président d'ALMA France Robert MOULIAS

Ces résultats ne doivent être pris comme une description des phénomènes de maltraitements, mais comme des indications. Ils présentent les informations qui ont été déclarées au réseau Alma et traitées par lui.

Même accrus de plus de 50 % en 2008 par la conjugaison de l'extension du réseau, des transferts provenant du numéro national et de l'effet de la campagne nationale lancée par le ministère, les chiffres présentés ne traduisent qu'une faible partie des phénomènes de maltraitance. Des pans entiers échappent, comme ce qui se passe dans les hôpitaux. Une maltraitance routinière peut être acceptée comme une norme et ne choquant personne, n'être pas l'objet de plaintes, malgré sa gravité éventuelle. La loi du silence paraît encore plus forte dans les domaines des situations de handicaps...



Quelques commentaires par le président d'ALMA France Robert MOULIAS (suite)

... Ces réserves faites, ces données sont intéressantes par leur importance quantitative, , par leur précision, par les indications qu'elles fournissent sur les victimes, les facteurs de risque, l'entourage, les auteurs, les témoins. Elles peuvent déjà guider certaines actions associatives : sensibilisation, prise de conscience, information.

Ces données peuvent orienter certaines actions publiques : s'inquiéter des compétences des « formateurs » polyvalents et sans expérience du sujet traité, casser les routines et sanctionner les représailles plus durement que les maltraitances elles mêmes. Elles sont la 1^{ère} cause de l'omerta.